L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 74, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 16 MAI

Compagnie d'Assurance de L'UNION.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dixième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié conformément à la loi et à sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867.

Primes sur les risques d'incendie	$110,180 67	
" " " des rivières	30,634 50	
" " " de mers	30,000 21	
Risques non expirés le 30 avril 1866	30,047 12	
		201,782 50
En moins, primes remboursées		3,047 70
Montant des primes		197,904 80
Pertes payées dans l'année:		
Pertes par l'incendie	44,707 57	
Pertes sur les rivières	20,568 30	
Pertes sur les mers	33,982 77	
Total des pertes	99,288 73	
Ré-assurances	8,037 17	
Dépenses, intérêt de scrip, profits et pertes, escomptes, et intérêt	18,129 17	
Taxes et revenu intérieur	7,863 43	
Vingt et vingt-cinq pour cent remboursés	51,144 65	
Réservé pour risques non expirés	35,941 91	220,404 89
Bénéfice net		$37,500 08

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets du capital	$ 37,500 00
Prêts garantis par hypothèque	12,327 05
Prêts garantis	28,000 36
Billets à recevoir pour primes	30,140 45
Actions, bons et autres valeurs	145,667 25
Propriétés foncières	17,127 69
Comptes individuels pour primes	30,637 72
En caisse	45,738 73
Scrips d'autres compagnies	1,545 00
	395,496 81

Le susdit tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 mai, 1867.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze piastres par action en faveur des actionnaires. Le dit dividende sera porté au crédit d'actions non payées.

Ils ont en outre résolu de payer, aux porteurs, à partir de cette date, SIX pour cent d'intérêt sur les certificats (non encore payés) de scrip.

La Compagnie continue d'assurer, aux taux courants de prime, contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries occasionnées par l'incendie, et rembourse 25 pour cent comptant aux personnes qui se font assurer.

—DIRECTEURS—

J. H. Eimer,	B. Saloy,
A. Chiapella,	L. F. Générès,
R. W. Ogden,	W. B. Schmidt,
R. W. Adams,	C. Kohn,
J. J. Fernandez,	J. A. Seignouret,
A. Coutin,	Jno. J. Adams,
J. Goldstein,	Victor Burthe,
	C. Blanchin.

9 mai—1m

DIXIEME TABLEAU ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau No 21 rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867		$198,082 94
Savoir:		
Sur les risques d'incendie	$ 97,326 43	
Sur les risques de mer	68,574 69	
Sur les risques de rivière	32,181 12	
Montant des risques non expirés le 30 avril 1866		23,722 37
		$221,804 61
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$ 47,764 74	
Sur les risques maritimes	72,565 34	
Sur les risques de rivière	15,635 83	
		$135,965 91
25 p. c. rendu aux assurés	$ 45,143 06	
Primes remises	5,282 37	
Réassurances	10,922 51	
		61,357 96
Taxes	11,976 64	
Dépenses, intérêt en moins		9,877 43
		$219,175 94

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets hyp thécaires sur des propriétés foncières améliorées dans cette ville, valant le double du montant prêté	$112,597 32
Prêts garantis par nantissement	54,019 5
Effets pour primes à courte échéance	9,719 87
Actions de "Valette Dry Dock Co."	5,000 00
Actions de banques et autres actions	5,347 50
Scrips de compagnies d'assurances mutuelles	2,000 00
Bons fonciers	16,745 29
Primes en voie de perception	32,007 65
En caisse	44,613 51
Total de l'actif	$282,628 67

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 4 mai 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels, et rend 25 p. c. comptant aux assurés sur le montant de leurs primes.

Bureau No 21 rue du Camp.

DIRECTEURS.

Folger,	P. Maloche,	J. C. Denis,
J. Adams,	Th. D. Miller,	T. N. Blake,
A. Ducros,	C. W. Bradbury,	Hy. Peychaud.

1 mai—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867		$898,130 13
Savoir: Primes d'incendie	$ 403,778 88	
Primes de mer	291,377 22	
Primes de rivières	202,974 03	
		$898,130 13
En moins, primes remboursées	$ 4,313 10	
En moins, primes non expirées	40,394 00	
		$ 44,707 10
Montant net des primes		$ 798,423 03
Pertes payées.		
Pertes par l'incendie	$ 149,552 80	
Pertes sur mer	131,089 20	
Pertes sur les rivières	204,175 35	
	$ 476,517 35	
Réassurances	45,384 34	
Dépenses, taxes, intérêts, escomptes, etc	86,273 97	
Escompte au lieu de scrip	77,770 95	
		$688,946 62
Bénéfice net		$ 129,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en propriétés foncières	$ 38,500 82
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	85,232 50
Placé en bons de la ville et autres	22,280 00
Placé en actions de banque et autres	111,855 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance	121,727 00
Prêts sur garantie	22,180 00
Effets	34,998 47
Primes en voie de perception	101,856 51
En caisse	162,036 31
	$ 758,448 31

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. Roux, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867 et, pour ce dividende, il sera émis des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs ou à leurs ayant-cause, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. Roux, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carrière,	Chas Weishaar,
Geo A. Fosdick,	A. Lacour,
Simon Pilsbur,	Frank Williams,
S. Bringier,	Thomas Byrne,
Chas Lafitte,	John Thornhill,
John S. Mannsell,	W A Violett,
P Anderson,	D Pizzini,
Alfred Kearny,	Hugh Macdonald,
A. Fernicke,	Harlow J Phelps,
Geo W Duchez,	Wm H Pinckard,
E F Stockmeyer,	Henry H Bryan,
Geo W Hynson,	John B Wallis,
Arch'd Montgomery,	J B Ehlers,
Henry J Voss,	George Foster,
E Marquese,	Andrew Stewart,

31 mars—1m L. B. Pothier

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET, No 23 RUE TRÉVISE, PARIS.

PASTILLES ET PRISES DIGESTIVES DE BURIN DU BUISSON

PHARMACIEN, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS.

De récentes expériences faites sur une vaste échelle par le Professeur PETREQUIN, de Lyon, confirmées par ses collègues des hôpitaux, et plus tard par toutes les notabilités médicales de Paris, ont démontré l'efficacité remarquable des PASTILLES ET PRISES A BASE DE LACTATES ALCALINS, nouveaux sels découverts par M. Burin du Buisson, dans tous les cas où l'on veut guérir, d'une manière rapide et sûre, les Gastrites, Gastralgies, Maux d'estomac, les Maladies du foie, des reins et des intestins. — Sous leur influence, les Pituites, Aigreurs, Renvois de gaz, Jaunisse, Maux de tête, Migraines provenant de mauvaises digestions, cessent comme par enchantement, et les malades recouvrent la santé, la force et l'appétit. Cette nouvelle découverte, qui se présente sous les auspices médicaux et scientifiques les plus sérieux, est d'une parfaite innocuité, s'administre sans le moindre inconvénient aux personnes délicates, et remplace avec le plus grand avantage les Pastilles et Eaux minérales de Vichy, Spa, Bussang, Pougues, etc.

Dépôt général: à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Ce, 7, rue de la Feuillade; — à New-York, J. Becker, 190, Grand Street; E. Fougera, Brooklyn; — Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillot, Boissie et dans toutes les principales pharmacies.

PILULES AUX HYPOPHOSPHITES DE HOOG

Pharmacien, 2, rue Castiglione, Paris.

Les expériences faites dans les différents hôpitaux de Paris et de Londres ont démontré l'utilité incontestable des Hypophosphites en général. Les travaux personnels de M. Hoog, approuvés par un grand nombre de médecins, ont confirmé la supériorité des Hypophosphites à bases triples de chaux, quinine et manganèse. L'emploi de ces Pilules se trouve indiqué dans les affections qui dépendent de l'affaiblissement des fonctions de la vie animale, et notamment dans les cas de pauvreté du sang, rachitisme, scrofule, maladie de poitrine, névralgies, chlorose ou pâles couleurs, prostration, épuisement chez les femmes enceintes et chez les nourrices, diarrhées opiniâtres, spermatorrhée, fièvres intermittentes et jaunes des pays tropicaux, etc., etc.

Note. Les Pilules aux Hypophosphites sont prises avec avantage en même temps que l'huile de foie de morue.

NE SE VENDENT QU'EN FLACON TRIANGULAIRE

Prix: Le flacon de 100 Pilules, 5 fr. — Le flacon de 50 Pilules, 3 fr. Avec instructions.

Dépots: à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste; M. Louis Castel, et M. Schwab, pharmaciens; à New-York, chez MM. John Milhau et fils, pharmaciens, 183, Broadway; à Mexico, chez M. Santa-Maria Do, droguiste; à la Havane, chez M. Henri Leuchsenring, et dans toutes les pharmacies de l'Etranger.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867		182,345 06
Primes d'incendie	127,906 90	
Primes de mer	44,610 32	
Primes de rivières	10,735 77	182,345 06
Moins—Primes remboursées	2,345 00	
Montant en réserve pour risques non expirées	25,425 35	27,670 95
Montant net des primes		154,674 13
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	26,219 50	
Pertes sur mer	22,293 20	
Pertes sur les rivières	2,609 08	
	51,121 79	
Ré-assurances	6,409 60	
Dépenses, intérêt	25,168 67	
Taxe et souscriptions	4,740 82	
20 et 25 0/0 d'escompte	37,013 13	124,454 20
Bénéfice net		30,219 93

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	240,550 00	
Effets	1,333 85	
Dû, par comptes individuels	16,319 32	
Prêts sur garanties, sur demande	37,830 00	
Prêts sur hypothèque	20,864 30	
Garanties des Etats-Unis	15,700 00	
En caisse	23,597 61	355,645 28

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 12 avril A. D. 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 50 pour cent sur le capital payé ou $10 par action, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

— Directeurs:

J. H. Eimer,	F. Wintz,	H. Blasco,
W. B. Schmidt,	H. F. Klumpp,	Geo. Wera,
F. A. Luling,	C. T. Forster,	Louis Schwarz,
A. Bruhn,	F. Frek,	G. L. L. Mayer,
H. Zuberbier,	H. W. Schwartz,	Charles Baudin,
Thos Schorr,	Auguste Koenig,	D. Michel,
Chas Loeffler,	L. F. Berge,	O. H. Karstendiek
Julius Hoerner,	F. Richert,	E. Claren.

13 avril—1m

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$ 386,131 71	
Primes de marine	138,395 15	
Primes de rivières	505,049 59	
		$1,027,729 45
Montant des primes expirées		966,461 44
Pertes payées et estimées:		
Pertes d'incendie	$ 34,462 86	
Pertes de navires	79,646 06	
Pertes de rivières	269,343 36	
Escompte payé au lieu de scrip	79,762 87	
Taxes payées	55,192 34	
Réassurances payées	61,297 21	
Profits et pertes, dépenses générales, timbres, escompte en moins, &c	149,166 09	
		878,730 21
Bénéfice net		$287,751 23
Montant des primes participant au dividende-scrip		694,711 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques	$ 90,645 00
Billets garantis par actions	20,966 66
Effets	21,132 51
Propriétés foncières	60,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville	20,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Scrip étranger et du pays, compte de scrip	60,353 20
Compagnie du Dry Dock Valette	1,875 0
Dû pour primes et en voie de perception	103,669 18
En caisse	257,436 12
	$447,190 90

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. D. Buddecke,	James J. Hanna,
Sam'l B. Newman,	A. Dutbill,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson	A. Obel,
A. Thomson,	A. B. Rending.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866		$306,315 35
Primes d'incendie	$201,423 64	
Primes de mer	50,218 61	
Primes de rivières	54,673 70	$306,315 35
Moins les risques non expirés	$ 47,946 00	
Primes remboursées	2,942 06	50,888 06
Montant net des primes		$255,427 29
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	$ 162,194 98	
Pertes sur les mers	104,111 32	
Pertes sur les rivières	18,047 22	
	$ 284,353 48	
Réassurance	10,483 11	
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent	30,619 74	
Plus, les frais, les taxes de revenu intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc	31,261 31	295,116 34
Bénéfice net		$ 39,310 65
Montant net des primes le 30 nov. 1866		$255,427 29
Moins le montant sur lequel il a été remboursé vingt et vingt-cinq pour cent		176,666 30
Montant participant au bénéfice		$148,761 65

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets	$ 26,103 37
Primes en voie de perception	116,987 10
Placé en bons de banques	71,301 50
Prêts sur garantie	32,422 20
Prêts sur hypothèques	2,257 63
Placé en bons de chemins de fer	9,350 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance	59,662 50
En caisse	30,370 22
	$348,773 48

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 17 décembre 1866.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Il sera payé en outre six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

J. Lorber,	A. Miltenberger,
A. Verloin De Gruy,	J. Lemore,
Jhon Gauche,	L. Grand,
Jno. A. White,	T. Avendano,
O. Gaillard,	A. H. D'Meza,
J. A. Blouse,	F. Mathon,
	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1866		$ 26,294 80
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866:		
Sur les risques d'incendie	$347,126 35	
Sur les risques de mer	6,000 74	
Sur les risques de rivières	94,987 45	
		398,089 44
Total des primes		$ 481,398 44
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,459 00	
Primes remboursées	3,450 41	
		104,898 41
		$376,465 03
Pertes: Sur les risques d'incendie	$ 94,273 43	
Sur les risques de mer	85,142 56	
Sur les risques de rivière	33,932 96	
	$219,348 92	
Taxes	12,670 61	
Réassurances	11,310 08	
Dépenses générales, comptes d'intérêt	13,730 77	
Intérêt de scrip	25,307 00	
		282,476 13
Bénéfice net		$ 94,000 0

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets garantis par hypothèques	$100,394 22
Primes en voie de perception	66,666 62
Bons consolidés et bons de la ville	56,450 00
Placé en actions de la Compagnie du Gaz	97,700 00
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la ville	3,000 00
Scrips de compagnie d'assurance mutuelle	79,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,600 00
Propriété foncière	6,078 44
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	97,128 19
	504,213 17
En moins: Intérêt de scrip, non réclamé	$ 6,600 00
Intérêt (4½ en mars) sur les scrips non encore payés	24,377 00
Réclamations non réglées	7,565 00
	38,542 00
	$467,372 27

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui 9 janvier 1867, pardevant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la dite paroisse, ont comparu J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir de 1er mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats non encore payés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
A. Rochereau,	Chs. Lafitte,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
J. A. White,	John Gauche,
W. P. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. B. Blanchard,	J. Tuyes.

10 janv—30 f avril—1 an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$261,838 36	
Sur les risques de mer	83,166 96	
Sur les risques de rivières	285,184 43	
	$650,481 44	
Risques non expirés le 31 déc.	63,343 00	$723,824 44
A déduire:		
Risques non expirés le 31 déc. '66	66,395 00	
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,097 16	71,482 16
Montant net des primes le 31 déc. '66		$651,342 28
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'inc.	$ 66,277 15	
Sur les risques de mer	48,519 49	
Sur les risques de riv.	208,121 68	322,918 32
Réassurances	4,257 90	
Quinze, vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte de primes	103,360 61	
Montant réservé pour pertes non réglées	60,000 00	
Dépenses, taxes, profits et pertes, escompte et intérêt en moins	15,267 62	506,803 45
Bénéfice net		$44,738 83
Montant net des primes		$651,342 28
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été remboursé quinze, vingt et vingt-cinq pour cent		562,900 14
Montant net des primes participant au bénéfice		$129,2[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à	$488,390 00
Placé en actions de banques et du gaz	173,051 00
Prêté sur gage	39,500 00
Prêté sur hypothèque	30,000 00
Effets	39,000 00
Primes dues et en voie de perfection	41,082 61
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	14,105 00
Fonds n'ayant pas cours	5,790 00
En caisse	276,645 92
	$1,086,733 36

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 16 janvier 1867.
G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 11 février prochain, et de racheter à partir de la dite date, CINQUANTE POUR CENT du scrip de 1858. Ils ont en outre déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Gaines,	H T Lonsdale,
John C Eicks,	Sumpter Turner,
E J Hart,	B Blocco,
J H Stauffer,	J B Bres,
Henry Renshaw,	Theo. A James,
Thomas Sloo,	J C Burelli.

19 jan—1m

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:		
Sur les risques d'incendie	$686,166 62	
Sur les risques de rivières	671,120 [illegible]	
Sur les risques de mer	347,000 22	
Total des primes		$1,704,464 [illegible]
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866	$291,315 00	
Primes remboursées	65,169 00	
		$356,484 00
Montant net des primes du 31 mai 1866		$1,348,000 [illegible]
Pertes payées pendant l'année:		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Réassurances, Profits et Pertes	[illegible]	
Remboursé, 10 et 15 pour 0/0	770,225 00	
		$1,060,160 [illegible]
Intérêts, moins dépenses		[illegible]
Bénéfice net		$461,508 [illegible]
Montant net des primes au 31 mai 1866		$1,348,000 [illegible]
Moins montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 et 15 0/0		387,000 [illegible]
Montant des primes participant aux profits		960,994 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$389,400 [illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane	[illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"	[illegible]
Actions du Dry Dock Valette	[illegible]
Actions de la Compagnie du Gaz	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
	$1,166,00[illegible]
En moins:	
scérités due et non réclamés	$51,375 00
scérités à payer en juillet	34,169 00
	$85,547 44
Scrip de 1858 payable en juillet	155,000 00
Primes non échues le 31 mai 1866	281,315 00
	$502,862 44
Actif net	$1,101,862 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Qu'on se souvienne que le cinq juin 1866, pardevant moi, Juge de paix dans et pour la dite paroisse, ont comparu, John Pemberton, président, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce — juin 1866.
PAUL W. COLLENS, Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été résolu, en outre, que le second lundi de juillet prochain, LA BALANCE DES SUS L'EMISSION DE SCRIP DE L'ANNEE 1858 et six pour cent d'intérêt, en billets courants, sur tous les scrips non payés par la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton,	Ed. Duquesnay,
Pierre Fouts,	David McCoard,
Chs. Rourty,	F. Mangers,
S. Z. Relf,	J. Moreno fils
J. J. Fernand	L. F. Genores,
M. Puig	

VENTES JUDICIAIRES.

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues d'Espagne et Girod.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,985—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Urquhart, d'Espagne et de la Promenade Washington mesurant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue d'Espagne, sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Girod, formant ainsi l'angle sud-est des dites rues d'Espagne et Girod, et désigné par la lettre D. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avr—27 avril 4, 18, 21

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues Musique et Urquhart et Patrick Lane.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,976—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt et un de mai 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Musique, des Arts et Girod, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Musique, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Urquhart côté nord, et formant l'angle nord-est des rues Urquhart et Musique, désigné par le No Un, suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 avril—27—mai 4, 18, 21.

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues Urquhart et Washington et Pierre Orier.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,978—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt et un de mai 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 1 dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Morales, Musique et Washington, et formant l'angle sud-est des rues Washington et Urquhart, mesurant trente pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Urquhart, formant ainsi le coin. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—27—mai 4, 18, 21

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues d'Espagne et Girod.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,984—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 16 dans l'îlet No 62, borné par les rues d'Espagne, Girod, Mandeville et Urquhart. Ledit terrain a front sur l'angle des rues d'Espagne et Girod, et mesurant vingt pieds de face à la rue d'Espagne, sur cent dix-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Girod. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif, de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—27—4, 18, 21 mai

DENNIS CRONAN vs UN TERRAIN situé rue d'Espagne entre celles Urquhart et Girod.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,985—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Quatre, dans l'îlet borné par les rues d'Espagne, Urquhart et Girod et l'Avenue Washington, et mesurant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue d'Espagne, sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 avril—19, 27—mai 4, 13, 21

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues d'Espagne et Urquhart—Le même vs. le même.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 9,986 et 9,976—En vertu de deux alias writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le MARDI vingt et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod et d'Espagne et l'Avenue Washington, et formant l'angle des rues Urquhart et d'Espagne et Urquhart. Le dit terrain mesure trente-cinq pieds six pouces de face à la rue d'Espagne sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Urquhart, formant ainsi l'angle de ces rues. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—19 27—mai 4 13 21

DENNIS CRONAN vs UN TERRAIN situé rue d'Espagne, entre Girod et Urquhart.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,987—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 17 dans l'îlet borné par les rues d'Espagne, Girod, Urquhart et Mandeville. Le dit terrain mesure vingt-deux pieds de face à la rue d'Espagne, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Girod. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—27—4, 13, 21

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé rue Mandeville, entre celles Girod et St-Jean-Baptiste.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,988—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, vingt et un de mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, mesurant vingt pieds de face à la rue Mandeville, dans l'îlet borné par les rues St-Jean-Baptiste, Girod, Mandeville et Marigny. Le dit terrain mesure cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 avril—19, 27—mars 4, 13, 21

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé rue Urquhart, entre la rue d'Espagne et la Promenade Washington.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,989—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt et un de mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Douze de l'îlet No 101, borné par les rues d'Espagne, Urquhart et Morales et la Promenade Washington. Le dit terrain mesure trente-cinq pieds de face à la rue Urquhart, sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 avril—19, 27—mai 4, 13, 21

Dennis Cronan vs. un terrain situé rue d'Espagne, entre celles Girod et Urquhart

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,990—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, à 249 pieds de la rue Urquhart et désigné par la lettre B dans l'îlet No 162, borné par les rues d'Espagne, Urquhart, Girod et Mandeville. Ledit terrain mesure trente-cinq pieds six pouces de face à la rue d'Espagne, sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19avril—27 mars 4,13,21

DENNIS CRONAN vs UN TERRAIN situé rue d'Espagne, entre celles Urquhart et Girod.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,991—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-et un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, à 153 pieds 6 pouces de la rue Urquhart et désigné par la lettre C dans l'îlet No 162, borné par les rues Girod, Urquhart, Washington et d'Espagne. Ledit terrain mesure trente-cinq pieds six pouces de face à la rue d'Espagne, sur cent dix-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—27—4,13,21 mai

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues Urquhart et des Arts.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,974—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-et-un de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, Musique et des Arts, mesurant trente pieds de face à la rue des Arts, sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Urquhart, et désigné par le No 4. Le tout suivant croquis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 avril—27—4,13,21 mai

MARY G. KNOW vs JOSEPH B. SHANNON.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,960—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, 10 de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé au faubourg de l'Annonciation (Premier District de cette ville), dans l'îlet numéro Quatorze, lequel est borné par les rues Thalie, Erato, Jacob et Bolts. Le dit terrain est désigné par le numéro Un du dit îlet et mesure, mesure américaine, cinquante-six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Jacob; trente et un pieds six pouces sept lignes de face à la rue Thalie, avec une profondeur de quarante pieds sur la ligne limitrophe du numéro Deux et cent vingt sept pieds six pouces et trois lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Thalie. Ainsi qu'il appert du plan dressé par A. S. Phelps, arpenteur, le — février 1846 et déposé en l'étude de Jules Mossy, ci-devant notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mai—16, 25—1 et 10 juin

A. Rochereau & Co vs John Pelham Border.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,267—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, onze de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Royale et Bourbon, désignés par les Nos un, deux et trois, suivant un plan dressé par H. Pilié, arpenteur, daté du 7 janvier 1850, et déposé sous le numéro soixante-dix, au livre de plans Dominique Moreau et Saoul Rougelin...

2o—Un autre terrain situé dans le District et îlet susdits, désigné par le numéro quarante et ayant, mesure française, cent vingt-dix-huit pieds de face à la rue Conti...

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de George Guth, suivant acte au rapport de Edward Barnett, notaire public en cette ville, en date du 25 d'avril 1866...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 mai—18,27—4 11, juin

VENTES JUDICIAIRES.

E. Y. CHARMBURY vs F. L. COOK.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 17,016—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-sept et compris entre les rues Morales, Urquhart, Monroe et Gordon.

Le dit lot, contenant 32 terrains numérotés de un à trente-deux, et mesurant, mesure américaine, ensemble...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 avril—26—4, 11, 18mai

La Ville de la Nouvelle-Orléans, au profit du Fonds d'Ecole de McDonogh vs Succession de J. B. Planché.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 3,056—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Vendredi, vingt quatre mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

HUIT TERRAINS situés sur l'habitation Marigny, dans le Troisième District de cette ville...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 avril—1,9,18, 24 mai

DL. PARISH vs W. COX.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 22,072—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 18 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, St-Joseph, Julia et des Magasins...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16 avril — 16, 25 — mai 3, 11, 18.

ASHER D. ATKINSON vs. la succession de DANIEL CHRISTIE, John Christie, administrateur.

Succession de Daniel Christie.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 28,684 et 27,167—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un ordre de vente daté du 19 d'avril 1867, tous deux à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois de Juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

1o—Une certaine étendue de terre entrefois établie en une plantation sucrière, située dans la Paroisse St-Charles, en son côté Est, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à une distance d'environ vingt-quatre milles au-dessous de cette ville...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 mai—11,21,26 juin 2

EDWARD B. HOGAN vs le Steamer "ANNIE WAGLEY," le capitaine et les Propriétaires.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 23,149 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Samedi, dix mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de—

Le steamer "Annie Wagley," ensemble avec sa machine, ses meubles, &c, tel qu'il se trouve maintenant sur le fleuve Mississippi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 avril—27, 25—4, 11 et 18 mai

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE — Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent, salut:—Attendu que Foucet Castel ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de la dite Cour où la dite vente fut enregistrée le 15ème jour d'avril de l'année 1867 pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires; approuvé le 10 mars 1834:"

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite...

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Rocheblave, de l'Hôpital et Tonti, dans le Deuxième District de cette ville, mesurant 32 pieds de face à la rue des Ursulines...

Témoin l'honorable Guy Duplantier, juge de la dite Cour, ce 15 avril 1867.

F. J. LAIZER, Député-Greffier.

avr 11—20,27—4,11,19mai

ETAT DE LA LOUISIANE — Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans. — L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent, salut: Attendu que Adolphe Steinwach, pour le compte de Henry Beebe Sr. ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 19ème jour de novembre de l'année 1858...

Description de la Propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un îlet de terre nombre trois cent vingt-cinq, borné par les rues St. John, St James, Toulouse et St Peter...

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-sept avril A. D. 1867.

F. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

7mai—7,17,28mai

ETAT DE LA LOUISIANE. — Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — L'Etat de la Louisiane à tous ceux que les présentes concernent, salut: Attendu que Adolphe Steinwach pour le compte de H. M. Hynson et Henry Beebe ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite...

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-sept avril A. D. 1867.

F. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

7 mai—7,17,28—4juin

A. Lobiano vs ses créanciers et les créanciers de Laurent Lobiano—No 20,886.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Les créanciers du susdit insolvable sont par le présent notifiés d'avoir à se réunir au bureau de Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, le 20 de juin 1867, à 10 heures du matin...

Par ordre de la Cour, ce 7 mai 1867.

J. O. CHALON, Député-Greffier.

8 mai—9 16 23 3 j

FRANK MALLERICH vs FRANK BORGE.

TROISIEME COUR DE District de la Nouvelle-Orléans—No 22,862—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le vendredi vingt-quatre mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX TERRAINS situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Moreau, des Champs-Elysées, Casa-Calvo et des Français...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

25 avril—mai 1, 9, 18 24

BROOKS & McDONALD vs. ALEXANDER & BRO.

CINQUIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 16,239—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt-deux mai 1867, à dix heures A. M. sur les lieux, No 87 rue St Joseph...

Un lot de bois de construction et autres, suivant inventaire dressé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

11 mai—14,17,19,22

VENTES JUDICIAIRES.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs George Patterson, David C. McCan et la dame W. T. Mallory, administratrice de George Patterson et son époux W. T. Mallory.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 28,565—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-un mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Locust, de la Nouvelle Levée et Foris (ancien Port du Commerce), et désigné par le numéro Cinq, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, alors arpenteur, daté du 16 décembre 1834, et déposé, sous le No 13, en l'étude de Félix Grima, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure quarante pieds six pouces de face à la rue Delord, quarante pieds quatre pouces de face sur derrière, et cent deux pieds dix pouces de profondeur.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ensemble aussi avec soixante-sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété a été acquise par David C. McCan, et George Patterson, de la succession de J. Berry, suivant acte au rapport de Theo. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 10 mars 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —L'acquéreur fournira un stock-note pour la somme de Quatorze Cent vingt piastres ($1420) en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er juin 1867, lequel sera renouvelable conformément aux termes de la Charte de la dite Banque. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, et le stock-note ainsi fourni devra être identifié avec la dite hypothèque par J. Berry et son épouse, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en date du 5 octobre 1838, au rapport de Seghers, ci-devant notaire public en cette ville et avec l'acte de vente du Shérif dans la présente affaire. Et la balance du prix de l'adjudication, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—19 27—4,13,21 mai

Les Président, Directeurs et la Compagnie de Compagnie du Canal de la Delaware et de l'Hudson vs Richard Riken.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 23,103—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de tous les droits, titres et intérêt du défendeur au Steamer HUDSON, de New-York, ensemble avec sa machine, ses meubles, etc., tel qu'il se trouve au port de la vente, sur le fleuve Mississippi, au pied de la rue St Joseph, Premier District de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 avril—25—3,11,18 mai

Thomas H. O'Brien vs la goélette Julia et les Propriétaires.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17 475—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI vingt et un mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

La goélette JULIA ensemble avec ses agrès, meubles, &c. telle qu'elle se trouve aujourd'hui au Dock d'Anderson, à Alger, rive droite du fleuve Mississippi.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19avril—19 27—4 13 21 mai

James L. Ficklin vs dame E. J. Patterson (Elisabeth J. Matlock veuve de George Patterson.)

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,781—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-sept mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés au faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent vingt-neuf (129) du dit faubourg. Le dit îlet est borné par les rues Quatrième, Washington, Berthus et Dryades, et les dits terrains sont désignés par les numéros Quinze et Seize d'après un plan daté février 1847, dressé par Mcpdell et Reyn ids, arpenteurs, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, autrefois notaire public en la Paroisse de Jefferson.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun — pieds de face à la rue Washington...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Wm Northern, suivant acte à son rapport de James W. Bradford ci-devant notaire public en cette ville, daté du 11 janvier 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 avril—2—9,18,27 mai

J. BLUM & CO vs ALEX L. MARKS
Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,268—
WRIGHT BRINKERHOFF & Co. vs. le même.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,426—En vertu d'un ordre de vente daté du 16 d'avril 1867 et à moi adressé par l'Honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-sept mai 1867, à dix heures A M, sur les lieux...

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 mai—9,11,14,17,20

No. 26,913
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
Succession de J. C. F. Wederstrandt.

PAR suite, Victor Reaud, Shérif de la paroisse de Plaquemines, il sera vendu, MARDI — juin 1867, à la requête de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 avril 1867, la propriété ci-après décrite, savoir:

LA VIEILLE HABITATION HARLEM située dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ quarante-sept milles de la Nouvelle-Orléans...

CONDITIONS DE LA VENTE:

Un tiers comptant et la balance en quatre termes égaux en un, deux, trois et quatre ans de crédit...

Paroisse de Plaquemines, le 8 mai 1867.

V. REAUD, Shérif.

8 mai—19 29 7 4

E. Levy et E. P. Trapart contre leurs créanciers et les créanciers de E. Levy & Cie.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,994—Avis est donné aux créanciers de Edmond Levy et Edmond Francis Trapart qu'ils ont présenté à la dite Cour une pétition pour un atermoiement de dix, douze et dix-huit mois...

Par ordre de la Cour F. J. LAIZER, Député Greffier.

14 mai—14,4—8,18,23 juin—5 juil

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie, par les présentes, que le 26 avril 1867, jugement a été rendu en la dite Cour, dans le procès suivant, dans les termes et en la forme suivants: No 23,155 Antoinette Cook contre W. F. McLean...

Jugement rendu le 26 avril 1867.
Signé le 1er mai 1867.
[Signé] F. T. FELLOWES, Juge

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er mai de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 91ème année de l'Indépendance des Etats-Unis.

D. C. BYERLY, Greffier.

3 mai—13,23—2 juin

Très Grande Résidence de Prix dans la rue Poydras, entre les rues Bassin et Franklin, à un demi îlet du Marché Pilié—Vente à l'encan.

Succession de William Hebe.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No. 26,901.
PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur. Bureau, No 37, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 18 mai 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du — avril 1867, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la susdite succession—

1o Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville...

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque...

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Robert J. Ker, notaire public aux frais des acquéreurs.

13 avril—20, 27 mai 4, 11, 18

Propriétés de Prix dans le Deuxième et le Troisième District.

Succession de Céleste Marigny.
PAR CHAS. E. FORTIER, encanteur. Bureau, No 37 Passage de la Bourse.

SAMEDI 1er juin 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 26 avril 1867, les propriétés ci-après décrites:

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues La Harpe, Broad, Dorgenois et Columbus...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'année 1867.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1er mai—11,18,25 juin 1er

AUCTION SALES.

G. DE FERIET'S SALES.

Valuable Improved Property Corner of Bartholomew and Craps (now Burgundy) streets, well planted with a choice selection of choice plants, trees, &c.

SUCCESSION OF MRS. MICHEL PAPIN.—No. —

BY G. De FERIET, Auctioneer. Office, No. 62 Royal street.

SATURDAY, May 25th, 1867, at noon, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, will be sold by public auction, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated April 18th, 1867, the following described property belonging to said succession, viz—

A CERTAIN PORTION OF GROUND situated in the Third District, in the square bounded by Bartholomew, Burgundy, Craps and Dauphin streets...

Together with the buildings and improvements thereon, consisting of a one-story frame house, No. 70 Bartholomew street...

Terms—One-third Cash payable in U. S. Treasury notes, and the balance on a credit of six and twelve months...

Act of sale, with U. S. Internal Revenue Stamps, before A. D. Doriocourt, notary public, at purchaser's expense.

ap24 29 may4 11 18 25

S. GUINAULT'S SALES.

Succession of Raymond Patureau.—No. 13,672.

BY S. GUINAULT, Auctioneer, Office—Corner Bienville street and Exchange Alley.

MONDAY, 27th May, 1867, will be sold at 12 o'clock m., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated 23d April, 1867—

A LOT OF GROUND, situated in the Second District of this city designated as No. 4, in the square bounded by Old Levee, Chartres, Hospital and Barracks streets...

Terms—The purchaser to assume the payment of the above stock note due to the Citizens' Bank of Louisiana, and the balance cash in U. S. Treasury notes.

Act of sale before Amédée Ducatel, notary public, including United States stamps. ap25 may4 11 18 25

Succession of Octave Maindibourg.—No. 28,745.

BY S. GUINAULT, Auctioneer. Office, corner Bienville street and Exchange Alley.

SATURDAY, 25th May, 1867, at 12 o'clock m., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated 17th April, 1867—

A PORTION OF A LOT OF GROUND situated in the Third District of this city...

Terms—Cash.

Act of sale before A. Ducatel, notary public, at the expense of the purchaser, including the United States stamps. ap24 3t may9 18 25

Succession of Sebastien Poncet.

By S. GUINAULT, Auctioneer. Office—corner Exchange Alley and Bienville street.

MONDAY, the 20th of May, 1867, will be sold at 10 o'clock a. m., on Bagatelle street between Girod and St. John the Baptist streets, and at 11 o'clock a. m., at the Pontchartrain Railroad Depot, Third District, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated April 23d, 1867—

ON BAGATELLE STREET

A lot of HOUSEHOLD FURNITURE, such as ARMOIRES, BEDSTEADS AND BEDDING, TOILETS, LOOKING-GLASSES, CHAIRS, WASHSTANDS, WEARING APPAREL, &c. &c.

AT THE PONTCHARTRAIN RAILROAD DEPOT

TWO COUNTERS, CARD TABLES, CHAIRS, LOOKING-GLASSES, GLASS JARS, SHOW CASES, &c.

Terms—Cash in greenbacks. may14 18

Felicie Labat vs. L. Lechaux, Tutor—No. 27,438—Sale to Effect a Partition.

BY S. GUINAULT, Auctioneer.

ON SATURDAY 8th June, 1867, will be sold at 12 o'clock m. at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets—

A LOT OF GROUND situated in the Second District of this city...

Terms—One-fourth cash and the balance at one year's credit...

may23 june 14

C. E. FORTIER'S SALES.

In the Matter of E. C. Ames, an Absentee.

BY CHAS. E. FORTIER, Auctioneer. Office—No. 37 Exchange Alley.

TUESDAY, 28th May 1867, at 12 o'clock m., will be sold at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets...

TWO LOTS OF GROUND...

Act of sale before A. D. Doriocourt, Notary Public, at expense of purchaser. ap27 my7 14 28

Valuable Property in the Second and Third District.

Succession of Celeste Marigny.

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer. Office—No. 37 Exchange Alley.

SATURDAY, June 1st, 1867, at 12 o'clock m. will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated April 26th, 1867, the following described property:

A LOT OF GROUND situate in the Third District...

Terms—Cash, in U. S. Treasury notes.

Acts of sale before Octave De Armas, notary public, at the expense of the purchasers, including U. S. Internal Revenue stamps. may1 11 18 25 j1

Valuable Property in the Second District.

Succession of Mrs Bridget Allen, deceased, wife of John Gomez—No. 28,570—Second District Court of New Orleans.

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer. Office—No. 37 Exchange Place.

SATURDAY 8th June, 1867, at 12 o'clock m. will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated 21st March, 1867, the following described properties belonging to the aforesaid succession, viz.

A LOT OF GROUND forming the northern corner of Ursulines and Roman streets...

A LOT OF GROUND, forming the corner of Roman and Ursulines streets...

A LOT OF GROUND in the rear of the lot above described...

Terms—Cash, in U. S. Treasury notes, the purchasers to assume the taxes of 1867, payable in 1868.

Acts of sale before A. D. Doriocourt, notary public, at the expense of the purchasers, including U. S. Internal Revenue stamps. may8 18 25 j 1 8

VINCENT & CO.'S SALES.

A. Ravelet vs. His Creditors, and Creditors of A. Ravelet & Co.

BY VINCENT & CO, WM. P. VINCENT, Auctioneer.

WILL be sold on FRIDAY, 24th of May, 1867, at 10 o'clock a. m., at No. 31 Royal street, between Bienville and Customhouse streets, by virtue of an order from the Hon. E. T. Fellowes, Judge of the Third District Court dated May 10, 1867, No. 23,212, in the above mentioned matter—

THE STOCK AND CONTENTS OF DRY GOODS, contained in upper floor (No. 31 Royal street), consisting of FOREIGN AND DOMESTIC DRY GOODS.

—ALSO—

The lease of said premises expiring on the 31st of December, 1867.

Terms—Cash, in U. S. Treasury notes. my12 3t 16d

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS pour l'usage et au profit du vs. JAMES LONG.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 19,915 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

18 avril—18,27—mai 4,13,20

Jno. Davidson vs James Harrell.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 23,136— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI dix de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine Portion de TERRE située en la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro TRENTE-DEUX...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mai—18,26, juin 1,10

INSURANCES

N. O. Mutual Insurance Company

SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of Premiums unearned 1865		$26,294
Premiums during the year ending 31st December, 1866		
On Fire Risks	$ 247,126 35	
On Marine Risks	76,000 74	
On River Risks	64,987 45	
		388,089 44
Total Premiums		$481,389 44
Less: Premiums unearned 31st Dec., 1866	$101,450 00	
Return Premiums	3,450 41	
		104,899 41
Net earned Premiums		$376,465 03
Losses—		
On Fire Risks	$99,773 43	
On Marine Risks	85,142 56	
On River Risks	35,932 96	
	$219,348 92	
Taxes	12,670 61	
Reinsurance	11,310 08	
General Expenses, less interest account	13,730 77	
Interest on Scrips	24,307 00	
		282,475 13
Net Profit		$94,000 0

The Company have the following assets:

Bills receivable secured by pledge and mortgage	$100,394 22
Premiums in course of collection	65,566 62
Consolidated or City Bonds	56,450 00
Invested in Gas Light Company	97,700 00
Do in N. O. City Rail Road Company	3,000 00
Scrips of Mutual Ins Companies	79,725 00
Merchants' Exchange Company	1,600 00
Real Estate	6,078 44
Valette's Dry Dock Company	10,000 00
Cash on hand	97,128 19
	$506,213 17
Less: Unclaimed interest on Scrips	6,600 00
Interest due in March on all outstanding Scrips	24,377 00
Claims unsettled	7,565 00
	38,542 00
	$467,372 27

STATE OF LOUISIANA, Parish of New Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered, that on this day, the 9th of January, 1867, before me, the undersigned, Justice of the Peace, in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. HINCKS, Secretary of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 9th day of January, 1867.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace, Parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 7th instant, it was resolved to declare a Scrip Dividend of Twenty-five per cent. on the net earned premiums of the Company, for the year ending 31st December 1866, for which certificates will be issued on and after the 1st of March next. Also to pay on and after the second Monday in March next Six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

—DIRECTORS—

G. W. Babcock,	Wm. Stevens,
George Urquhart,	A. Schriber,
J. A. White,	Charles Lafitte,
W. P. Vredenburg,	J. M. Lapeyre,
T. Bailly Blanchard,	Jules Tuyes,
A. Rochereau,	John Gauche.

jan10 1md

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE

Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.

NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1866.

Fire Premiums	$386,134 71	
Marine	138,395 15	
River	505,049 59	
		$1,027,729 45
Amount of Earned Premiums		966,461 44
Losses paid and estimated		
Fire Losses	$ 34,462 86	
Marine	79,646 06	
River	269,343 36	
Paid discount in lieu of scrip	79,762 87	
Paid Taxes	55,192 34	
Paid reinsurances	61,297 21	
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps less Discount, &c	149,166 09	
		878,730 21
Net Profits		$287,751 23
Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend		694,711 00

The Company have the following Assets:

Notes secured by mortgages	$ 90,645 0
Loans on pledge of stocks	20,966 6
Bills Receivable	21,132 51
Real Estate	60,000 00
Invested in Consolidated and City Bonds	20,000 00
Invested in Bank Stocks	20,000 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account	60,353 20
Valette Dry Dock Company	1,875 00
Due for Premiums in course of collection	103,669 18
Cash on hand	257,436 12
	$647,190 90

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1866. G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent. on the earned premiums participating for the year ending April 30th, 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secretary

—TRUSTEES—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	James J. Hanna,
Sam'l B. Newman,	A. Dutbill,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. G. Obe,
A. Thomson,	A. B. Rending.

my24 3-d

Merchants' Mutual Insurance Co. OF NEW ORLEANS

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31st May 1866, including unearned premiums of the previous year:		
On Fire Risks	$ 686,166 6	
On River Risks	671,120 [illegible]	
On Marine Risks	347,000 [illegible]	
Total premiums		$1,704,464 [illegible]
Less premiums unearned on 31st May 1866		$ 291,315 0
Return premiums		65,169 0
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,348,000 [illegible]
Losses paid during the year		
On Fire Risks	$ 302,867 18	
On River Risks	[illegible]	
On Marine Risks	321,352 08	
Total losses	$ 695,852 54	
Taxes	75,224 17	
Reinsurance and profit loss	175,560 00	
10 and 15 per cent returned	770,225 00	1,060,160 13
		$ 287,8[illegible]
Add Interest, less expenses		173,688 [illegible]
Profit		$ 461,508 [illegible]
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,348,000 [illegible]
Less amount on which 10 or 15 per cent. have been returned		387,000 [illegible]
Amount participating in profit		$960,994 [illegible]

The Company have the following assets:

Cash on hand	$ 389,400 97
Real Estate	177,521 [illegible]
City Bonds	56,450 [illegible]
Gas Light Stock	3,000 [illegible]
Notes secured by mortgage	300,571 [illegible]
Notes secured by pledge	171,757 [illegible]
Bank Stocks	179,772 [illegible]
Bills receivable	119,197 44
Premiums in course of collection	119,220 44
Scrips of Mutual Companies	16,200 [illegible]
Louisiana State Bonds	1,500 [illegible]
Stock Levee Steam Cotton Press	6,000 [illegible]
Stock Valette Dry Dock Company	5,000 [illegible]
	$1,604,000 [illegible]
Less—Unclaimed interest due on scrips	$51,375 00
Interest payable in July next on all outstanding scrips	34,169 00 — 85,547 44
Scrip of 1858 redeemable in July next	155,000 00
Unearned premiums on 31st May 1866	281,315 00 — 502,862 44
Net assets	$1,101,862 [illegible]

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June 1866, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN PEMBERTON, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans, who being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st May, 1866, for which certificates will be issued on and after the 1st day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, the balance due on Scrip issue of 1858, and six per cent. interest in common currency on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS.

Ed. Duquesnay,	John Pemberton,	David McCoard,
F. Mangers,	Pierre Fouts,	S. Z. Relf,
L. F. Genores,	M. Puig	J. J. Fernandez
J. Moreno fils	Chs. Rourty	

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE CO., New Orleans 61 Camp street,

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT Of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1866.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1866, viz:		
On Fire Risks	$281,838 36	
On Marine Risks	83,166 96	
On River Risks	285,184 43	
	$650,481 44	
Unterminated Risks, December 31, 1865	63,343 00	$723,824 44
Deduct:		
Unterminated Risks, December 31, 1866	66,395 00	
Return Premiums Dec. 31, 1866	4,097 16	71,482 16
Net Earned Premiums December 31, 1866		$651,342 28
Losses paid during the same period, viz:		
On Fire Risks	$66,277 15	
On Marine Risks	48,519 49	
On River Risks	208,121 68	$322,918 32
Reinsurance	4,257 90	
Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent. discount on premiums	103,360 61	
Amount reserved for unadjusted Losses	60,000 00	
Expenses, Taxes, Profit and Loss, less Discount and Interest, etc.	15,267 62	
		506,603 45
Net Profits		$44,738 83
Net Earned Premiums		$651,342 28
Less Amount of Premiums on which Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent. have been returned		522,000 14
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits		$129,2[illegible]

The Company have the following assets, viz:

Invested in City and State Bonds valued at	$488,390 00
Invested in Bank and Gas Stocks, valued at	173,051 00
Loans on Pledge	39,500 00
Loans on Mortgage	30,000 00
Bills receivable	39,000 00
Premiums Due in course of Collection	41,082 61
Scrip of other Insurance Companies	14,105 00
Uncurrent Funds	5,790 00
Cash on hand	276,645 92
	$1,086,733 36

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this eighteenth day of January 1867. G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits on and after the 11th of February next, and to redeem on and after that date FIFTY PER CENT. of the Scrip of 1858. And they have further declared a Scrip dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums of the year ending December 31, 1866, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice-President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

—DIRECTORS—

Jno. G. Gaines,	H. T. Lonsdale,
Jno. C. Eicks,	Sumpter Turner,
E. J. Hart,	B. Blocco,
J. H. Stauffer,	J. B. Bres,
Henry Renshaw,	Theo. A. James,
Thos. Sloo,	J. C. Burelli.

jan19 1md&wly

JUDICIAL SALES.

A. Rochereau & Co. vs John Pelham Border.

FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No 16,267—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Honorable the Fifth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on TUESDAY, the 11th day of June, 1867, at 12 o'clock m., the following described property, viz:

1. THREE CERTAIN LOTS OF GROUND, together with the buildings and improvements thereon, situated in the Second District of this city in the square bounded by Conti, Bienville, Royal and Bourbon streets, designated by the Nos. 1, 2 and 3, as per plan drawn by L. H. Pilié, surveyor, dated the 7th day of January, 1850, deposited as plan No. 70 in the book of plans No. 2 in the office of the late H. B. Cenas, notary public in this city...

2. ANOTHER LOT OF GROUND, with the buildings and improvements thereon, situated in the aforesaid District and square, designated by the No. 40...

The buildings and improvements comprise a two-story brick or slate-roofed, outhouses, etc.

Seized in the above suit.
Terms—Cash on the spot.

The property Nos. 72 and 74 Conti street is leased up to September 30th, 1870, as follows: from October 1st, 1866, to September 30th, 1868, at the rate of $250 per month, and from September 30th, 1868, to September 30th, 1870, at the rate of $300 per month.

All rents payable monthly, and in advance.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

my10 1 21 27 je 11

Mary G Know vs Joseph B Shannon

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 10,960—By virtue of an alias writ of fieri facias to me directed by the Honorable the Sixth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets in the Second District of this city, on MONDAY, the tenth day of June, 1867, at 12 o'clock m., the following described property, viz:

A CERTAIN LOT OF GROUND, situate in the faubourg Annunciation (First District of this city), in square No. Fourteen...

Seized in the above suit.
Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

my 25 j 10

Citizens' Bank of Louisiana vs George Patterson, David C. McCan and Mrs W T Mallory, Administratrix of Geo Patterson and her husband W T Mallory

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 28,565—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Honorable the Second District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at Public Auction at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on TUESDAY, the twenty-first day of May, 1867, at 12 o'clock M., the following described property, viz:

A CERTAIN LOT OF GROUND, together with all the buildings and improvements thereon, situated in the First District of this city...

Seized in the above suit.

Terms—The purchaser to furnish a stock note in favor of the Citizens' Bank of Louisiana for the sum of Fourteen hundred and twenty dollars ($1,420)...

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

ap19 27 my 4 13 21

E. Levy and E. F. Trapart vs. their Creditors and the Creditors of E. Levy & Co.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 19,994—Notice is hereby given to the Creditors of Edmond Levy and Edmond Francis Trapart and of E. Levy & Co., that they have filed a petition in the mentioned Court, praying for a respite...

By order of the Court.

F. J. LAIZER, Deputy Clerk

may14

THE STATE OF LOUISIANA—FOURTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—I hereby certify that on the 6th day of April, 1867, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit...

Signed the April, 1867.
PAUL E. THEARD Judge.
THOS. S. HENNESSY, Deputy Clerk

LEGAL NOTICES.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—The State of Louisiana, to all to whom these presents shall come, greeting:

Whereas Foucet Castel having purchased at a sale made by the Sheriff of the Parish of Orleans the property hereinafter described, has applied to the Clerk of the said Court...

Witness the Hon. Guy Duplantier, Judge of said Court, this 15th April, 1867.

F. J. LAIZER, Dep. Clerk.

ap27 4t 4 11 19

STATE OF LOUISIANA—THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—The State of Louisiana, to all to whom these presents shall come, greeting:

Whereas Adolphe Steinwach for account of H. M. Hynson and Henry Beebe having purchased at a sale made by the Sheriff of the Parish of Orleans the property hereinafter described...

ONE SQUARE OF GROUND, No. four hundred and twenty-eight bounded by St. Louis, Toulouse, Miro and Olympia streets...

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of said Court at the City of New Orleans, on the twenty-seventh day of April, A. D. 1867.

E. A. LUMINAIS, Deputy Clerk.

may7 4t 1 3rd

STATE OF LOUISIANA—THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—The State of Louisiana to all to whom these presents shall come, greeting:

Whereas Adolphe Steinwach, for account of Henry Beebe, Sr. having purchased at a sale made by the Sheriff of the parish of Orleans the property hereinafter described...

ONE SQUARE OF GROUND, No. Three Hundred and Twenty five, bounded by St John, St James, Toulouse and St Peter streets...

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the city of New Orleans, on this twenty-seventh day of April, A. D. 1867.

E. A. LUMINAIS, Deputy Clerk.

my6 4t 1n 3rd

THE STATE OF LOUISIANA—THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—I hereby certify, that on the 26th day of April, 1867, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit in the words and figures following, to-wit: No 23,155—Antoinette Cook vs. W. F. McLean...

Judgment rendered April 26th, 1867
Judgment signed May 1st 1867
F. T. FELLOWES, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the City of New Orleans, on this 1st day of May, in the year of our Lord, one thousand eight hundred and sixty-seven, and the ninety-first year of the Independence of the United States.

D. C. BYERLY, Clerk

may 14 13d

THE STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. I hereby certify that on the 19th day of April, 1867, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit in the words and figures following, to wit: Mary Ann Forsheimer, wife of Alexander Shlenker, her Husband—No 19,456—In this case...

Judgment signed 15th April 1867
GUY DUPLANTIER, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of said Court, at the city of New Orleans on this 19th day of April, in the year of our Lord, one thousand eight hundred and sixty-seven, and the 91st year of the Independence of the United States.

F J LAIZER Clerk

ap20 may5 18 25

Special Notice.

Summer Arrangements at Dolbear Commercial College.

PARENTS who wish to prepare their sons for good positions in the early fall and young gentlemen who wish profitable employment, will enroll themselves at DOLBEAR COMMERCIAL COLLEGE, Camp st. Commercial Place...

America or Europe, in civil commercial ...

may12 2t RUFUS DOLBEAR

STATE OF LOUISANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, THAT ON THIS TENTH DAY of April, in the year of our Lord one thousand eight hundred and sixty-seven and of the Independence of the United States of America the ninety-first: before me, WILLIAM JOSEPH CASTELL, a notary public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named, and undersigned, personally came and appeared

The parties hereinafter named and undersigned, who declared that availing themselves of the provisions of the Statutes of the State of Louisiana relative to the organization of Corporations in this State, they do by these presents form themselves into and constitute a corporation for the object and under the following stipulations, to wit:

ARTICLE I.

The corporate name of the Association shall be the MISSISSIPPI VALLEY NAVIGATION COMPANY.

ARTICLE II.

The place of business and legal domicil of this Corporation shall be located in the city of New Orleans.

ARTICLE III.

The object of this Association is to construct and maintain one or more Steamboats to run on the Mississippi river or its tributaries, for the purpose of carrying Freight and Passengers, and generally to exercise such corporate powers and privileges as are hereby, or may hereafter be conferred on them for the purpose aforesaid.

ARTICLE IV.

The President of the Association is hereby constituted the officer on whom citations may be served.

ARTICLE V.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Five Hundred Thousand Dollars, represented by Five Thousand Shares of One Hundred Dollars each. Ten per cent. of each subscription shall be payable at the time of signing and the remainder shall be paid at such times and in the manner directed by the Board of Directors. Provided that not more than ten per cent. shall be called for at any one time, and not oftener than once in any thirty days.

ARTICLE VI.

This Association shall go into operation so soon as Fifty Thousand Dollars of the capital stock is subscribed, and immediately thereafter the Stockholders may meet and elect a Board of Directors, each share shall be entitled to one vote, and each Stockholder may vote in person or by proxy.

ARTICLE VII.

That in case it should become necessary to place this corporation in a state of liquidation, there shall be appointed by the Board of Directors some one of their number, who shall represent their Corporation, and whose signature shall be binding on the Company.

ARTICLE VIII.

The Board of Directors, as soon as practicable after their election, shall proceed to elect the officers of the Association, which shall consist of a President, Vice-President, Treasurer, Secretary, Superintendent, and such other officers as they may deem necessary, the first of which shall be from their own number.

ARTICLE IX.

This Association shall have a corporate seal, the device of which shall be a steamboat and name of the Corporation traced thereon.

ARTICLE X.

The term for which this Corporation is formed shall be twenty five years.

ARTICLE XI.

That should any subscriber refuse or neglect to pay punctually any instalment or instalments as the same may be called for, interest thereon at the rate of eight per cent. per annum shall be added therefrom the maturity of payment; and if any subscriber neglects or refuses to pay his or her instalment or instalments after the Board of Directors have given him notice, the shares ... shall be forfeited ... after ten days advertisement in one or more newspapers in this city.

ARTICLE XII.

This corporation shall adopt such By-Laws hereafter as they may deem proper and necessary not inconsistent with this act.

The parties to this act are

DAVID DE HAVEN,
DAVID C. MARTIN,
FRANK BAKER,
THOMAS O. RHETT,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
A. W. FAULKNER.

This done and passed in my office, at New Orleans, on the day, month and year first above written, in the presence of Charles F. Lewis and Theo. Renshaw, witnesses of lawful age, domiciliated in this city, who have hereunto signed their names with the parties and me, the said Notary, after the reading of these presents.

(Signed)
D. DeHAVEN,
D. C. MARTIN,
F. BAKER,
THOS O RHETT,
A. W. FAULKNER,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
CHAS. F. LEWIS,
THEO. RENSHAW,
W. J. CASTELL, Notary Public.

A True Copy.

W. J. CASTELL, Notary Public.

New Orleans, April 10, 1867. apl1 1f

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending Nov. 30, 1866		$306,315 35
Fire premiums	$201,423 64	
Marine	50,218 61	
River	54,673 70	$306,315 35
Less unterminated risks	$ 47,946 00	
Returned premiums	2,942 06	50,888 06
Net amt of premiums		$255,427 29
Losses paid:		
Fire losses	$162,194 98	
Marine losses	104,111 32	
River losses	18,047 22	
Re-insurance	$284,353 48	
Twenty and twenty five per cent returned	10,483 11	
Add expenses, revenue taxes, profit and loss, interest on scrip, less interest etc	30,619 74	
	31,261 31	295,116 34
Net profits		$ 39,310 65
Net earned premiums 30th Nov., 1866		$255,427 29
Less amount on which twenty and twenty-five per cent. have been returned		176,666 30
Amount participating in profit		$148,761 65

The company have the following assets:

Bills receivable	$ 26,103 37
Premiums in course of collection	116,987 10
Invested in bank stocks	71,301 50
Loans on pledge	32,422 20
Loans on mortgage	12,257 63
Invested in railroad bonds	9,350 00
Invested in scrip of insurance company	50,662 50
Cash on hand	30,370 22
	$348,773 48

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 17th day of December, 1866.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a scrip dividend of Twenty-five per cent on the net earned participating premiums for the year ending 30th November, 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next, and have further resolved to pay six per cent on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday to February, 1866.

TRUSTEES.

J. Lorber,	A. Miltenberger,
A. Verloin DeGruy,	J. Lemore,
John Gauche,	L. Grand,
Jno A. White,	T. Avendano,
O. Gaillard,	A. H. D'Meza,
J. A. Blouse,	F. Mathon,
	A. Bidault.

Office No 2 Carondelet street

Louisiana Mutual Insurance Co.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February 1867		$898,130 13
Viz:—Fire Premiums	$403,778 88	
Marine Premiums	291,377 22	
River Premiums	202,974 03	
		$898,130 1
Less Return Premiums	$ 4,313 10	
Less Unearned Premiums	40,394 00	
		$ 44,707 10
Net Earned Premiums		$798,423 03
Losses Paid		
Fire Losses	$149,352 80	
Marine Losses	131,089 20	
River Losses	204,175 35	
	$476,517 35	
Reinsurances	45,384 34	
Expenses, Taxes, Interest, Discount, etc	86,273 97	
Discount in lieu of Scrip	77,770 95	
		$688,946 62
Net Profits		$129,477 41

The Company have the following Assets:

Invested in Real Estate	$ 38,550 82
Invested in Mortgage on Real Estate	85,232 50
Invested in City and other Bonds	22,280 00
Invested in Bank and other Stocks	111,855 00
Invested in Scrip of Insurance Companies	121,727 00
Loaned on Pledges	22,150 00
Bills Receivable	34,998 47
Premiums in course of Collection	101,676 51
Cash on hand	162,036 31
	$758,448 31

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 19th day of March, 1867.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 28th February, 1867, for which certificates will be issued on and after the 1st day of July next.

Six per cent. interest on all outstanding certificates of Scrip will be paid on the second Monday of May, 1867, to the holders thereof or their legal representatives.

CHAS BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES.

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carriere,	Chas Weishaar,
Geo A. Fosdick,	A. Lacour,
Simon Pilsbur,	Frank Williams,
S. Bringier,	Thomas Byrne,
Chas Lafitte,	John Thornhill,
John S. Mannsell,	W. A. Violett,
P. Anderson,	D. Pizzini,
Alfred Kearny,	Hugh Macdonald,
A. Fernicke,	Harlow J. Phelps,
Geo. W. Duchez,	Wm. H. Pinckard,
E. F. Stockmeyer,	Henry H. Bryan,
Geo. W. Hynson,	John B. Wallis,
Arch'd Montgomery,	J. B. Ehlers,
Henry J. Voss,	George Foster,
E. Marquese,	Andrew Stewart,
	L. B. Pothier

mh21

Lost.

CERTIFICATE No. 2,394, dated April 1st, 1867, issued in the name of H. De Grey & Bidard, for 10 shares J N O & G W Railroad Co. Application has been made to the company for a new certificate. myl6 1m 1*

CARPETING,

Floor Oil Cloth, Matting, Curtains, latest received and offered at low prices.

200 ROLLS FRESH MATTING, various. Carpeting of all kinds and qualities. Floor and Furniture Oil Cloth of all qualities, W. & Window Shades, new styles... Table and Piano Covers... Damasks, etc. ...

By A. BROUSSEAU & CO. 19 Chartres St.

mar10